CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E82828** **VALABLE JUSQU'AU** **16/06/2027**

ÉDITÉ LE 19/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2006

Raison sociale : CHAPELLE CHARPENTE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 14/04/2023

Capital : 5 000

22 RUE CONDORCET
26100 ROMANS-SUR-ISERE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS SUR ISERE 489 809 913 RM 26

Siret : 489 809 913 00028

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 31181

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 126053314w001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 26053314w001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 04 75 05 39 46 **Fax :**

Portable : 06 25 94 57 07

Responsabilité légale :
RITTON VALENTIN DIRECTEUR GÉNÉRAL / RITTON VALENTIN PRÉSIDENT

Site Internet : http://chapelle-charpente.fr

E-mail : chapelle.charpente@gmail.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 908 912 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	5	11/06/2026
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	7	17/06/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/06/2026 15:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E82828** **VALABLE JUSQU'AU** **16/06/2027**

ÉDITÉ LE **19/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2006
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 14/04/2023
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS SUR ISERE 489 809 913 RM 26

Siret : **489 809 913 00028**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 31181
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 126053314w001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 26053314w001
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **CHAPELLE CHARPENTE**

22 RUE CONDORCET
26100 ROMANS-SUR-ISERE

Téléphone : 04 75 05 39 46 **Fax :**
Portable : 0625945707

Site Internet : http://chapelle-charpente.fr
E-mail : chapelle.charpente@gmail.com

Responsabilité légale :
RITTON VALENTIN DIRECTEUR GÉNÉRAL / RITTON VALENTIN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	11/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	13/04/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/06/2026 15:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.